



.....

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 22 JUIN 2026
RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 22 DI GHJUGNU DI U 2026

.....

RAPPORT DE LA PRESIDENTE
RAPORTU DI A PRESIDENTE

.....

Objet : **affectedation du résultat de l'ATC de l'exercice 2025.**
Ughjettu : ***affettazione di u risultatu di l'ATC per l'eserciziu 2025.***



Il convient, en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de l'instruction budgétaire et comptable M57, de procéder à l'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2025, issu du compte financier unique.

Le solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent cumulé de 1 549 698.09 € pour l'année 2025. Du fait de l'absence de restes à réaliser en recettes ou en dépenses d'investissement, ne ressort aucun besoin de financement de la section d'investissement.

En tenant compte des éléments ci-dessus, il est proposé :

- D'affecter le résultat constaté de 1 549 698.09 € de la section fonctionnement sur la ligne budgétaire R002 (résultat de fonctionnement reporté) ;
- D'inscrire le solde d'exécution de la section d'investissement, soit 1 928 992.35 € sur la ligne budgétaire R001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) ;
- De reprendre ces soldes positifs au budget 2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.